

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel et faites ramoner le conduit de votre cheminée, que vous ayez un poêle à bûches, à granulés ou un insert.

**AÉRER
TOUS LES JOURS**



Chauffage d'appoint
non électrique



**2H MAXIMUM
EN CONTINU**

INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue
et brasero à installer en dehors
du logement



N'obstruez pas vos bouches d'aération.